

COMITE TECHNIQUE SPECIAL

des préfectures du 4 novembre 2019

D'entrée, **FO Préfectures et des services du MI** a dénoncé les conditions dans lesquelles se déroule le dialogue social depuis plusieurs mois. Heureusement, majoritaire dans cette instance, nous avons pu inscrire des points prioritaires pour les agents, les difficultés sur les missions et l'avenir des préfectures avec la réforme territoriale.

Notre syndicat a d'ailleurs et pour ces raisons voté **CONTRE** (et nous étions les seuls !!!) le projet de réorganisation de la préfecture de la région IDF inscrit à l'ordre du jour.

Pour FO Préfectures, une nouvelle fois un coup de com !!!.

La question a été posée, considère-t-on qu'une MFS dans une sous-préfecture est un service de préfecture ? Et les suites sur les conditions de travail, les fiches de poste, le régime indemnitaire etc... Pas de réponse.

Enfin, le SG a confirmé le positionnement des SIDSIC dans les futurs SGC. Alors que se met en place à marche forcée et dans quelles conditions les SGC, le secrétaire général a enchaîné avec l'OTE 2, fusion des réseaux des ministères jeunesse et sports DASEN et rectorat.

Le transfert du SNU à l'éducation nationale ne semble pas être réglé. Nos collègues confrontés aux difficultés de cette mission ne peuvent être rassurés.

Quant au positionnement des secrétaires généraux de préfectures par rapport aux SGC, il se dégage clairement : au même niveau que les directeurs DDI...

Cela promet pour notre avenir quant aux moyens alloués !!

FO PRÉFECTURES
ET DES SERVICES
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Un syndicat libre et moderne,
un syndicat qui se bat au présent pour garantir
votre avenir !!!*

1) pour les agents

- Les dysfonctionnements Dialogue 2 et leurs conséquences (frais bancaires et prélèvement à la source entre autres)

Le Secrétaire Général minimise les difficultés et propose aux organisations syndicales de faire remonter les quelques situations individuelles identifiées.

Des mesures auraient été prises à

L'Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public (ENSAP) pour les retraites et fiches de paie

A compter de fin septembre 2020, les demandes de pension seront sollicitées par les agents en ligne www.info-retraite.fr. Cette démarche sera à effectuer 6 mois avant la date de départ.

Pour **FO Préfectures et des ser-**

Heures supplémentaires, écrêtées ou pas, astreintes, interventions

C'est confirmé, la centrale ne veut pas jouer la transparence et pourtant ce bilan figure dans les bilans sociaux de nombreuses préfectures. Pour les sujets astreintes interventions, nous avons demandé comme s'y était engagé le SG un groupe de travail.

Sur ces points, bien sûr, encore faut-il que les Sgami respectent les délais de paiement.

MOBILITE 

titre exceptionnel par le Mi notamment pour la fiabilisation des dossiers par la centrale. Un accompagnement gestionnaires SGAMI et administration centrale a été réalisé en octobre. Un audit technique va rendre ses conclusions sur le paramétrage des serveurs.

Pour la DRH, les difficultés rencontrées devraient être réglées à brève échéance !!!!!

vices du MI et, compte tenu de cette dématérialisation totale, nous avons demandé à connaître, dès maintenant, l'interlocuteur pour les difficultés rencontrées car les dossiers individuels ne sont pas fiabilisés. **Normal, où sont les moyens. Pas de réponse...**

Soyez donc nombreux à vous connecter sur l'ENSAP afin de signaler vos difficultés.

Les collègues de catégorie C en IDF ont essuyé les plâtres de l'application MOB MI pour leur mobilité au second semestre 2019. Les calendriers de dépôt fiche de postes, validation de ces fiches, dépôt des demandes etc... ont été signalés malgré la bonne volonté des services gestionnaires.

Si ces difficultés pour les agents ne sont pas réglées, **nous avons déjà demandé à l'administration la plus grande souplesse pour les CAPN de fin d'année.**

Par ailleurs, devrait se tenir une réunion pour définir les modalités de dialogue social pour les mobilités dès 2020 avec la réforme des CAP.

2) Les missions

✓ **Ensemble des CERT et focus pour Nantes et Cherbourg**

Des renforts vacataires pour l'ensemble des CERT et 10 ETPT sur les seuls CERT CIV ont pour l'administration permis "nous dirions nous"..... de ne pas satisfaire les usagers.

Pour Cherbourg, 33 ETPT (vacataires et titulaires) sont garantis jusque fin 2019. Le titre devrait devenir payant et la dématérialisation de la production est confirmée. Pour Nantes, la situation pour nos collègues est toujours tendue. Ce CERT ne peut tourner qu'avec 80 ETPT. 25 ETPT travaillent sur le stock, qui pour l'administration serait stabilisé.

L'administration a annoncé la fermeture du CERT éphémère d'Amiens. Nous ne sommes pas dupes c'est un moyen de supprimer les ETPT et les reporter ailleurs.

A notre demande, le secrétaire général a confirmé le maintien des effectifs sur les CERT.

✓ **Suite circulaire attractivité étrangers**

Trop tôt pour un bilan selon l'administration.

A notre demande, l'administration devrait nous donner entre autre, un bilan chiffré des avancements de nos collègues par grade et par région.

✓ **Mise en place des Maisons France Services (MFS) en sous-préfectures (68 projets seraient retenus)**

Des expérimentations seraient en cours dans les départements suivants : 07, 14, 35, 65, 84 et 85.

En sous-préfectures, sont envisagés l'affectation de 2 agents d'état donc pas forcément MI.

Rien ne sera clair pour l'usager sur les démarches proposées, peut être l'aide comme à un point numérique, en tout cas pas pour la population étrangère.